



**Compte rendu de la réunion du  
Comité de Programmation Technique (CPT) n°9,  
MEDDE, salle 31N47, 13 décembre 2012,  
9h30 - 16h30**

**Participants**

Mmes Chappaz, Crunaire, Delmas, Leoz, Macé, Malherbe, Monteiro, Vaslin-Reimann  
MM. Bouvier, Guernion, Holin, Kleinpeter, Mathé, Savelli, Villetard

Excusée : Mme Carrega

**Rappel de l'ordre du jour**

***9h15-9h30 : Café accueil***

**9h30 - 12h**

- Approbation des comptes-rendus des CPT n°7 et 8
- Suivi du relevé de décisions
- CS et GT : point sur les demandes spécifiques
- Analyse des propositions d'études 2013 (dont QAI)

***12h-13h30 : Pause déjeuner***

**13h - 16h30**

- Analyse des propositions d'études 2013 (suite)
- Questions diverses



## 1. Approbation du compte-rendu du CPT6

Le compte-rendu du CPT n°7 est approuvé sans réserve. Le compte-rendu du CPT n°8 est approuvé, après réponses aux remarques de Véronique Delmas.

## 2. Suivi du relevé de décisions

Le LCSQA fait remarquer que plusieurs points du relevé de décisions sont retardés, en attente de l'évolution de son portail Internet ; les évolutions devraient être intégrées pour l'été 2013.

## 3. CS et GT : point sur les demandes spécifiques

Les membres du CPT font le point sur les demandes de création de groupes de travail émanant notamment des commissions de suivi.

### GT Chimie particules et étude de sources

La feuille de route de ce projet de GT permet d'éclairer les membres du CPT sur les objectifs attendus qui vont au-delà des travaux antérieurs de CARA. Le MEDDE demande quelques ajustements de la fiche qui sont validés en séance. A noter que les équipes auraient souhaité un GT pérenne mais le CPT rappelle qu'un GT est mis en place pour une durée limitée (une seule année potentiellement reconductible) et que cela permet de se poser la question de sa pertinence une fois la feuille de route remplie.

Animation et secrétariat : LCSQA

Membres : personnel technique + modélisateurs

Intervenants extérieurs potentiels

Un appel à candidature est officiellement lancé à destination des AASQA.

### GT Information

Le projet de feuille de route a été tardivement mis en ligne et il est présenté en séance par le MEDE :

- Objectif principal : améliorer et harmoniser l'information délivrée au public
- Révision indice ATMO (et pertinence autres indices...)
- Recensement des informations à mettre en ligne sur les sites internet
- Réflexion sur les « porter à connaissance » et les présentations annuelles du bilan de la qualité de l'air réalisées par les préfets lors des CODERST
- Réflexion collective sur l'amélioration du contenu et de la forme du Bilan national Annuel de la Qualité de l'Air

Le ministère rappelle que ce GT répond à plusieurs demandes émanant notamment du CPS. Il devait se mettre en place à l'automne 2012 et onze AASQA avaient candidaté en juillet dernier.

Durée proposée : 1 à 2 ans

Animation : MEDDE

Secrétariat : LCSQA

Membres : personnel technique + communication

Les AASQA souhaiteraient que le CPS, à l'origine de la demande, soit formellement consulté avant validation définitive de la feuille de route. Elles s'interrogent sur le maintien de la date de la 1<sup>ère</sup> réunion programmée le 23 janvier prochain.



Le ministère rappelle les enjeux liés à ce GT et propose de consulter par mail les membres du CPS (avant un échange formel le 22 janvier). Cela permettra de maintenir le calendrier de ce GT. Les membres du CPT valident cette proposition et Elise transmettra les éléments aux membres du CPS avant la fin de l'année.

#### GT SIG

Le LCSQA rappelle que plusieurs AASQA ont sollicité la réactivation d'un ancien GT consacré aux systèmes d'information géographique. Après échanges, il est convenu de ne pas lancer un troisième groupe de travail et il est demandé au nouveau GT Information de traiter la question des représentations graphiques harmonisées (échelles de couleurs).

### 4. Etudes LCSQA 2013

Un fichier Excel synthétique a été présenté à la précédente réunion du CPT et il a permis de s'accorder sur ces priorités communes LCSQA / MEDDE / AASQA. A partir de ce travail, des fiches synthétiques ont été formalisées pour détailler les actions qui sont proposées par le LCSQA. A noter que la forme des documents a été revue afin d'en simplifier la compréhension et d'en améliorer la lisibilité. Par ailleurs, plusieurs rubriques ont été ajoutées : référent, livrables, échéancier, ... Le MEDDE propose que les fiches mentionnent explicitement les liens avec les CS et les GT correspondants.

Les AASQA et le MEDDE saluent les améliorations apportées aux fiches et approuvent le nouveau format proposé. Le LCSQA fait remarquer que l'ensemble des travaux proposés représente un montant supérieur de 10 à 15% au budget envisagé par le ministère et qu'il conviendra de prioriser les études voire d'en supprimer.

Les membres du CPT balaient ensuite l'ensemble des fiches proposées et les remarques formulées sont mentionnées ci-après à titre indicatif. Elles ont été directement intégrées par les référents dans les documents finaux.

#### **Thème 6 - Modélisation, émissions et traitements des données (10 fiches)**

Fiche 1 : Assistance cartographie auprès des AASQA : livrable supports de formation. Les AASQA souhaitent un guide méthodologique ; Il existe différents rapports LCSQA qui peuvent être communiqués. Voir aussi fiche n°2.

Fiche n°2 : Les AASQA seront bien associées

Fiche 3 : échelle urbaine et locale. Il est demandé à L. Malherbe de préciser le point 2 : rédaction d'une méthodologie avec accent mis en 2013 sur l'intégration des recommandations afin qu'en fin d'année les AASQA se soient approprié ce guide référentiel, bien complet et harmonisé, dans l'objectif de pouvoir mettre en place un exercice d'intercomparaison en 2014. Par rapport aux travaux préexistants, l'exercice d'intercomparaison permettrait d'avoir meilleure connaissance de la variabilité et de répondre au besoin exprimé de connaissance des incertitudes de modélisation. Le travail proposé aujourd'hui répond à l'arrêté du 21 octobre sur le contrôle qualité au sein du dispositif. Le LCSQA propose que la fiche soit étalée sur deux ans mais souhaiterait que quelques AASQA soient volontaires pour faire des tests dès 2013.

Fiche 4 : Le ministère rappelle que la zone Caraïbes a été mise en priorité en raison des épisodes de sable saharien. Les AASQA font remarquer que des travaux sont entamés en Guadeloupe (avec prévision de thèse) et proposent de travailler à une collaboration avec le LCSQA afin de ne pas faire de travail en doublon.



Concernant l'arrêté Dispositifs Préfectoraux et Mesures d'Urgence, I. Derville envisage la sortie de l'arrêté au printemps avec application à l'automne.

Fiche 5 : L'outil Prév'air urgences est opérationnel et permet aux AASQA de faire des essais. Il est rappelé que les AASQA qui souhaitent le mettre sur leur plateforme peuvent contacter F. Meleux. Il est demandé par les AASQA de revoir la correspondance échelle/couleur sur la plateforme Prév'Air.

Fiche 6 : Le MEDDE demande où en est l'estimation des contributions des poussières naturelles dans les reporting. Il souhaite notamment s'assurer que le programme CARA intègre la production des éléments nécessaires au reporting.

E. Leoz précise que le rapport sur l'apport de sel de mer à la Réunion a été fait et joint au reporting. La demande du MEDDE sera rajoutée en objectif de livrables, dans l'introduction de la fiche.

Fiche 7 : Les AASQA participantes seront celles impliquées dans GAZEL

Fiche 8 : Le projet de guide implantation devrait être finalisé pour la fin mars 2013.

Il convient de noter que la sortie du guide ne remet pas en cause les 600 stations mises en place. L'enjeu est de mieux les classer en termes de typologie pour pouvoir intercomparer leurs résultats. Pour les stations actuellement en création, il faut continuer le processus d'instruction de la demande.

Il est prévu de finaliser la procédure claire pour les AASQA pour les aider à rédiger la demande de création d'une station. Les informations ont été données au cas par cas par F. Mathé. Le MEDDE souhaite que les documents soient mis en ligne.

Rappel : le LCSQA donne un avis technique, l'avis du MEDDE vaut autorisation.

Fiche 9 : Estimation objective

Pas de remarques

Fiche 10 : Estimation analyse des tendances

L'analyse des PSQA a montré un manque d'homogénéité du calcul des tendances. Le MEDDE confirme la fragilité des données communiquées lors de leur rapportage. Il est nécessaire de définir et de partager une méthodologie (lien à faire avec le GT Information sur le bilan national annuel).

Il est proposé de réviser dans le guide « validation des données » avec un travail en 2 phases :

- redéfinir des questions d'ordre statistique (calcul des moyennes...), ce travail rendra obsolète l'ancien guide ;
- redéfinir la notion de validation des données, et également de l'exploitation des données.

Ces chantiers sont à mettre en œuvre rapidement.

## **Thème 7 - Travaux d'instrumentation (1 fiche)**

La fiche a été renforcée par les demandes émanant des AASQA :

- rajout du suivi des constructeurs de postes centraux, problèmes de versions disparates. Il conviendra de spécifier ce que doit être le matériel proposé par les fournisseurs et non se laisser imposer des matériels pas forcément adaptés;
- déploiement des nouvelles versions : action au niveau des tests usines préalables au déploiement dans les AASQA.



## **Thème 8 - Air Intérieur (4 fiches)**

En l'absence de la représentante de la DGPR (excusée), il est convenu de compléter les discussions de séance postérieurement à la réunion du CPT.

Les AASQA formulent l'idée de faire évoluer le Club Air Intérieur en Commission de Suivi par cohérence avec le reste des travaux techniques. Pour le MEDDE, l'air intérieur reste une thématique « à part » qui ne concerne pas forcément les AASQA, et il ne souhaite pas cette évolution.

## **Thème 1 - Métrologie Assurance Qualité (9 fiches)**

Le LNE précise que c'est un laboratoire de niveau II « assimilé » et directement raccordé niveau I.

Dans les « métaux référencés : le sélénium, à la demande du MEDDE, est à rajouter.

Le LNE précise que pour le chrome et le sélénium, il ne pourra y avoir de spéciation.

F. Bouvier demande à ce que soient remontés au CPT les métaux qu'il semble intéressant de suivre.

### Fiche 1 : Maintien des étalons de référence

Les AASQA évoquent les mesures de métaux dans les retombées mises en place au niveau des sites ruraux. Faut-il mettre en place des intercomparaisons de laboratoires à ce niveau là ? Air Normand a fait des intercomparaisons (3 laboratoires dont INERIS) et peut proposer sa contribution pour analyse des données et leur valorisation. Deux fiches concernées : matériaux de référence (Thème 1, fiche 2) et intercomparaisons métaux (Thème 4 fiche 3).

Fiche 2 : tous les travaux sont entamés. Pas de rachat de « Molbloc » par les AASQA, un appareil coûtant bien moins cher devrait être proposé d'ici deux ans.

Fiche 3 : Pour les HAP, le MEDDE demande ce qu'il est raisonnable de pouvoir contrôler à l'émission pour fixer une liste réglementaire (une circulaire doit être prête en 2013). Les échanges des membres du CPT font remarquer que l'analyse des 16 congénères permet de travailler sur des profils de sources.

Fiche 4 : émane d'une demande de toutes les AASQA plus une demande ponctuelle d'assistance pour MADIDINAIR (à scinder en formulation)

Tous les niveaux II doivent ils être COFRAC ? Ceux qui le sont doivent ils le rester ? Aucune obligation dans les textes, documents cadre ... Les AASQA évoquent la situation du laboratoire de niveau 2 de La Réunion qui souhaiterait engagé une démarche COFRAC mais ne dispose pas des financements nécessaires. Le LNE précise que les laboratoires de niveau II doivent mettre en place des démarches qualité de « type » accréditation COFRAC et que le label COFRAC est un aboutissement pas une obligation. Le LCSQA vérifiera ces mises en place lors des audits techniques dans le cadre du contrôle des référentiels. En revanche, l'audit interne LCSQA ne s'appuiera pas sur les éléments COFRAC.

S'il y a des coûts supplémentaires pour maintenir la structure en l'état, il faudra apporter des éléments concrets au MEDDE.

Il faut cocher la case, demande MEDDE.

### Fiche 2 :

Les échantillons proviennent d'une usine d'incinération de déchets qui contenaient tous les métaux.

Fiche 5 : Les particules seront générées avec les appareils LNE et INERIS. La précédente méthodologie a changé, le but est de trouver une génération stable et reproductible.



Fiche 6 : pas de remarques

Fiche 8 :

Corriger objectif 2013 et non 2003

Nombre de sources radioactives : F. Mathé précise que la demande émane de l'ASN suite à des sources « fuyardes ». Contact a été pris avec Environnement SA pour évaluer les responsabilités et quantifier les coûts générés afin de compléter sa demande d'extension auprès de l'ANS. La planification du renouvellement qui concerne une quarantaine de sources sera ensuite à mettre en place.

Fiche 9 :

Le MEDDE demande des précisions sur l'intitulé de la fiche et sur le lien avec la coordination. La fiche correspond au travail de suivi des normes françaises et européennes fait par les experts au sein des équipes LCSQA.

Sur l'aspect « veille normative » par le LCSQA demandée par les AASQA (demande du club qualité), F. Bouvier demande de préciser ce que les AASQA entendent par veille normative. Le LCSQA a vocation à gérer le référentiel qui s'applique et comprend tous les textes utilisés dans les AASQA pour mettre en œuvre une surveillance de manière efficace. Il reprendra les textes, européens, français, les guides...

Concernant la récupération et diffusion des normes aux AASQA, le LCSQA ne dispose pas de budget spécifique pour ce type d'achat et seules les références de textes seront mises en ligne (les normes resteront à acheter par les AASQA).

## **Thème 2 - Surveillance des polluants gazeux inorganiques réglementés (1 fiche)**

Pas de remarques

## **Thème 3 - Surveillance des particules PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub> (3 fiches)**

Suite à une remarque des AASQA sur les difficultés à disposer de matériel performant pour la mesure des PM, le LCSQA rappelle la démarche engagée pour formaliser la procédure d'homologation des appareils. Par ailleurs, il a engagé une démarche de rencontre/dialogue avec les principaux fournisseurs (Environnement SA, Ecomesure, ...).

Fiche 2 : Le MEDDE demande si les constructeurs financent les tests à réaliser sur les nouveaux appareils ?

Le LCSQA teste, compare lors des campagnes en mettant les appareils en parallèle, pour lui-même. Il y a des échanges avec le constructeur dans l'esprit d'éviter d'avoir un nouvel appareil inadapté aux besoins.

Guide utilisation jauges Béta : le guide est sorti, il est pour l'instant intégré dans le rapport. Il faudra l'extraire pour en faire un document isolé.

Fiche 3 : le MEDDE rappelle l'enjeu d'exploiter les données obtenues dans CARA pour sortir certaines zones du contentieux lorsque les niveaux de particules sont liés à des phénomènes naturels ou à des activités de sablage/salage.

## **Thème 4 - Benzène HAP, Métaux (4 fiches)**

Fiche 1 : RAS



Fiche 2 : Demande du MEDDE d'ajouter, dans les livrables, la rédaction d'une note sur la stratégie de surveillance des HAP

Fiche 4 : L'ASPA se propose, si besoin de sites d'expérimentation, car ils sont  $>60\text{ng/m}^3$

## **Thème 5 - Polluants non réglementés (3 fiches)**

Fiche 1 :

S'il y a des indicateurs, voire un indice Ecophyto, les AASQA souhaitent que les particularismes des DOM ne soient pas oubliés. Par ailleurs, le MEDDE demande d'ajouter :

- la collaboration AASQA/ANSES
- le GT Phyto présent dans tableau mais à mentionner dans le texte ;
- « *la finalisation du rapport de tests pour les indicateurs* » et, si besoin, le calcul des indicateurs.

Fiche 2 : Les AASQA font remarquer que le projet de recherche Cardio PUF n'a pas été retenu et qu'il convient de mettre la fiche à jour en conséquence.

Fiche 3 : aspects routiers, repris dans CARA (F.Mathé voit à EMD)

Fiche 4 : « Mesure des COV précurseurs d'ozone » à basculer dans le thème 4.

Le MEDDE demande d'orienter l'étude dans le cadre de la directive et souhaite qu'elle débouche sur une préconisation de révision de ladite directive.

## **5. Questions diverses**

Pas de point particulier à traiter

**Prochaine réunion du CPT le 3 avril,  
MEDDE, salle 31N47, 9h30/16h30**